

# 75 municipalités du Québec ont participé aux formations et au programme d'entretien écologique et économique des fossés du RAPPEL



Jean-François Martel, directeur de projets au RAPPEL lors d'une formation pratique.

En 2013, des dizaines de municipalités à travers le Québec ont suivi les formations sur la gestion environnementale des fossés. Au total, c'est **137 individus** qui ont participé aux formations et **5 régions** qui ont été visitées par nos formateurs, dont le Bas-St-Laurent, l'Outaouais, la Montérégie, l'Estrie et la Mauricie.

## Le programme d'entretien économique et écologique des fossés

Pourquoi tant de municipalités adhèrent-elles à notre programme et à nos formations d'entretien des fossés?



### 1- Pour des raisons économiques

Une bonne gestion des fossés permet **d'épargner des sommes importantes.**

- En maximisant l'utilisation de la **méthode du « Tiers inférieur »** mise au point par le RAPPEL, vous **pouvez réduire vos coûts d'entretien de 66 %**. Le ministère des Transports indique dans une étude récente qu'il économise 7 280 \$ par kilomètre de fossés lorsqu'il applique cette méthode.



➤ Dans un deuxième temps, en **appliquant les bonnes techniques de gestion d'entretien adaptées aux caractéristiques particulières de chaque fossé**, vous pouvez prévenir l'apparition de problèmes coûteux tels que:

- Les **réparations urgentes et non prévues** des fossés et des accotements routiers;
- Les réparations récurrentes des fossés;
- Le **blocage des égouts pluviaux** et des ponceaux.



## 2- Pour des raisons écologiques

Les fossés sont **la principale porte d'entrée des sédiments et des nutriments** (phosphate, nitrate, etc..) **vers les lacs, les rivières et les milieux humides**. En appliquant les bonnes techniques de gestion, nous pouvons intercepter ces sédiments dans les fossés et ainsi **empêcher**:

- la multiplication des **cyanobactéries** et des plantes aquatiques;
- la disparition des frayères;
- la **perte d'oxygène dissous** dans l'eau;
- la mort des poissons par asphyxie.



## Principales étapes du programme

### 1. Identification, avec le responsable des travaux publics, des zones problématiques.

Cette première visite permet de discuter des méthodes de travail employées et de bien comprendre les problématiques locales.

### 2. Caractérisation des fossés :

- Mesure de la pente longitudinale, de l'angle des talus, du ratio d'encaissement, de l'emprise routière, etc. ;
- Identification des zones de non-intervention.
- Évaluation du **nombre de kilomètres de fossés dans lesquels la méthode du «Tiers inférieur » est applicable.**

### 3. Élaboration d'un plan quinquennal de gestion environnementale des fossés incluant :

- Carte de localisation des zones problématiques et des mesures correctives qui leur sont associées;
- Cartes de localisation des zones de non-intervention et des zones d'application de la méthode du 1/3 inférieur;
- Devis des aménagements proposés pour régler de façon permanente les problèmes identifiés;
- Priorisation des actions pour chacune des années du plan d'entretien.

### 4. Formation théorique et pratique destinée aux employés municipaux et aux gestionnaires de municipalités et MRC.



Jean-Claude Thibault, conseiller technique au RAPPEL lors d'une formation pratique sur le terrain.

## Notre expertise

Le RAPPEL est une **référence au Québec** dans le domaine de la gestion de l'eau et plus spécifiquement dans la lutte à l'érosion et dans la gestion et l'entretien des fossés routiers. En plus d'avoir **élaboré et développé la méthode du « Tiers inférieur »**, nous avons, avec les MRC du Granit et Brome-Missisquoi, **produit un guide décrivant 10 techniques d'entretien et de gestion des fossés**. Ce guide est un outil indispensable que nous utilisons pour nos formations techniques et pratiques.

Notre équipe **multidisciplinaire** compte, entre autres, des biologistes, un géomorphologue, un ingénieur, une géomaticienne, une hortultrice et des techniciens en environnement.

Pour plus d'informations et  
pour réservez votre place :  
Courriel: [rappel@rappel.qc.ca](mailto:rappel@rappel.qc.ca)  
Téléphone : 819 564-9426

